

Les rejets ont principalement pour cause :

- Des pièces justificatives non transmises, incomplètes ou erronées ;
- Des décomptes erronés (décomptes, taux et montants ; utilisation d'un mauvais index ; montants cumulés erronés) ;
- Des situations de travaux ou études erronées (montant des situations, report et cumul des montants des travaux / études) ;
- L'utilisation d'un mauvais article d'imputation.

5.1.2 Réseau des gestionnaires comptables

La fiche action n° 68 du PA 2 de la RGFP « Mettre en place une plateforme de partage dédiée à la gestion budgétaire, comptable et patrimoniale » a été traduite par la création de la Communauté GESTCO en juin 2022 sur la plateforme Honouira ; et depuis mars 2023, celle-ci est devenue le moyen de communication privilégié.

Pour l'exercice 2025, l'animation de ce réseau a porté sur deux axes : le renforcement dans l'utilisation de cette plateforme et le démarrage d'accompagnements ciblés.

Sur le volet 2025 relatif à l'utilisation de la plateforme :

Pour ce qui concerne les demandes d'accès, le recensement annuel comptait plus de 650 inscriptions tous profils confondus, contre 500 agents (fin 2024).

Des nouveaux types de documents ont été ajoutés pour accompagner les agents dans leurs missions :

- Deux documents audio-visuels qui traitent d'une tâche spécifique dans l'outil Poly GF ;
- Un logigramme et deux quiz d'auto-évaluation sur les activités de la liquidation d'une dépense simple²⁴ et de subvention dans la section de fonctionnement ;
- Pour un nouvel arrivant, une liste d'étapes pour traiter une dépense simple.

Sur le volet 2025 des accompagnements ciblés :

D'août à novembre 2025, des agents du CDE et de la DBF ont délivré xx formations pour renforcer les compétences des gestionnaires des cabinets ministériels et des services sur des activités liées à l'engagement et la liquidation d'une dépense.

Des groupes de gestionnaires ont été constitués pour participer à des rappels et précisions sur des textes réglementaires, sur des documents supports (fiches de procédure, modes opératoire, circulaire, etc.), des partages d'expériences ou obstacles vécus...

Les thématiques d'accompagnement arrêtés en 2025 ont été les activités liées aux traitements d'une dépense simple et d'une subvention en fonctionnement ; ces activités concernent aussi bien les contrôles à opérer que le montage du dossier de la dépense, ou la saisie informatique dans l'outil PolyGF.

Pour ces deux thématiques, il y a eu 136 agents inscrits sur xx sessions de formation. Sur les 85 participants au thème des activités liées au traitement d'une dépense simple, 20 % des agents ont déclaré avoir moins d'un an de pratique.

Sur les 38 participants au thème des activités liées au traitement d'une dépense de subvention, 78 % des agents ont déclaré avoir moins de cinq années de pratique contre 16 % qui déclarent avoir plus de 10 ans de pratique.

A l'issue de ces formations, la DBF a relevé une baisse du niveau général des gestionnaires comptables qui peut s'expliquer pour plusieurs raisons cumulatives :

- Un turn over très important de ces personnels ;
- Le cumul des fonctions d'un agent (gestionnaire comptable, référent en ressources humaines, en charge de la logistique, etc.) ;
- L'absence de formations métiers et en particulier à l'utilisation de l'outil Poly GF depuis 2024.

5.1.3 Démarche qualité : le système de management de la qualité (SMQ)

Trop souvent réduit à une exigence procédurale, le système de management de la qualité (SMQ) porte une ambition plus large : transformer durablement la façon dont l'administration fonctionne et rend service. Il devient un levier stratégique de

modernisation par lequel l'organisation réinterroge en permanence sa raison d'être et sa façon de l'accomplir, et aligne son fonctionnement sur la valeur qu'elle produit pour les citoyens et les usagers.

²⁴ Par « dépense simple », il faut comprendre une dépense prise sur un engagement spécifique.